

académie  
Nantes



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Maine-et-Loire  
éducation  
nationale



# SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DE LECTURE AU CYCLE 3

savoirs laïcité concertation territoire  
personnalisation dispositifs collège  
ambition communication développer diagnostic  
travail connaissance enseignements finalité formation évaluation harmonisation stimuler axes  
actions apprentissages formation évaluation harmonisation stimuler axes  
aides cohérence école enseignants évaluation harmonisation stimuler axes  
construire autonomie culture école enseignants évaluation harmonisation stimuler axes  
civisme initiative évaluation harmonisation stimuler axes  
éducation partenaires objectifs diagnostique  
valoriser élèves perspectives  
numériques passage socle  
réflexion sciences soutenir  
réussir

## AVANT PROPOS

Le **socle commun de connaissances de compétences et de culture** présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.

Le socle commun s'articule autour de cinq domaines donnant une vision d'ensemble des objectifs des **programmes de l'école élémentaire et du collège** qui le déclinent et le précisent. Sa maîtrise s'acquiert progressivement pendant les cycles de l'école élémentaire et du collège<sup>1</sup>.

Différentes ressources d'accompagnement (outils pédagogiques, didactiques et scientifiques) sont aujourd'hui à la disposition des enseignants et enseignantes du cycle 3 afin de les aider à s'approprier l'entrée « **Lecture et compréhension de l'écrit** » du programme de français au cycle 3<sup>2</sup>.

Dans le département, un groupe de travail composé de personnels du 1<sup>er</sup> degré et du 2<sup>nd</sup> degré s'est attaché aux recommandations faites par le jury de la conférence de consensus « LIRE, COMPRENDRE, APPRENDRE » qui s'est tenue les 16 et 17 mars 2016<sup>3</sup>.

Le présent dossier reprend quelques-unes de ces recommandations, congruentes avec les programmes de 2016, avec une attention particulière portée aux **principaux phénomènes en jeu dans l'apprentissage de la lecture dans les pratiques pédagogiques, lors de la scolarité obligatoire**.

Le développement de compétences de lecteur ou de lectrice doit rester au cœur des préoccupations des équipes pédagogiques du cycle 3. Il importe de souligner que la *lecture doit faire l'objet d'un enseignement explicite dans ses différentes dimensions, de surcroît atteindre l'habileté du bon lecteur nécessite que l'activité soit régulièrement et abondamment répétée afin de devenir automatique*<sup>4</sup>.

Le groupe départemental « Mise en œuvre du cycle 3 » a choisi de ne cibler que quelques recommandations et de proposer des illustrations concrètes.

Celles-ci sont à mettre en correspondance avec les compétences du socle commun notamment le domaine 1 : « Les langages pour penser et communiquer » et l'esprit des programmes (cf Annexe 1). Les attendus de fin de cycle (cf Annexe 2) et les repères de progressivité (cf Annexe 3) en constituent des points d'ancrage indissociables.

Le caractère quotidien et central de la lecture<sup>5</sup> est explicitement souligné dans ce document ressources départemental. Les stratégies qui y sont décrites peuvent également être déployées ou trouver leur prolongement dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires pour permettre à tous les élèves d'acquérir une pleine maîtrise du français.

Enfin, je ne peux que vous encourager à inscrire ces propositions dans le champ des objets communs pouvant être travaillés au sein des **conseils école-collège**.

*L'Inspecteur d'académie  
Benoît Dechambre.*

Membres du groupe départemental « Cycle 3 » : BLOND O., formateur ESPE ; BLONDET S., PEMF ; FABIUS J., IEN ; FREMONT L., Principal adjoint ; GAUDON F., référent pour les usages pédagogiques numériques ; MARY N., Directrice d'école ; RENIER-AMY L., IEN ; ROMANOWSKI C., coordonnatrice CDOEA ; WOLF E., Principal

<sup>1</sup> <http://eduscol.education.fr/pid23410/le-socle-commun.html>

<sup>2</sup> <http://eduscol.education.fr/cid101051/ressources-francais-c3-lecture-et-comprehension-de-l-ecrit.html#lien0>

<sup>3</sup> <http://www.cnesco.fr/fr/lecture/>

<sup>4</sup> Recommandations du jury, page 2 : [http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/CClecture\\_recommandations\\_jury.pdf](http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/09/CClecture_recommandations_jury.pdf)

<sup>5</sup> Voir Maîtriser le français : une exigence pour la réussite de tous ; <http://www.education.gouv.fr/cid123875/maitriser-le-francais-une-exigence-pour-la-reussite-de-tous.html>

### Recommandations générales

**(R5) Il faut parallèlement enseigner explicitement les mécanismes et les stratégies de lecture, et susciter une répétition la plus importante possible de l'activité lecture, répétition qui suppose de développer une appétence pour la lecture chez l'élève.**

---

**- Consacrer des temps quotidiens dédiés à la lecture silencieuse**

Exemple : De retour de la pause méridienne, 15 minutes peuvent être consacrées à la lecture de supports librement choisis (documentaires, albums, BD, romans, nouvelles, ...). L'enseignant montrera l'exemple en lisant lui-même (et pour lui-même) sa lecture plaisir du moment. Ce temps doit être institutionnalisé, anticipé, afin que les élèves ne perdent pas de temps dans leur choix.

**- Lire (de la part de l'enseignant) régulièrement des histoires**

Exemple : La lecture « offerte », en favorisant des histoires très courtes (B. FRIOT, contes ?), qui ne nécessitent pas une reprise lors d'une autre séance et permettent d'introduire ou de clore un moment de vie de classe. Ces lectures ne feront l'objet d'aucune question : c'est un authentique cadeau ! Et c'est un devoir... Une programmation pourrait malgré tout être envisagée : mise en réseau, lien avec des projets de classe, d'école...

**(R7) Afin de compenser les inégalités socio-économiques, il faut impliquer, soutenir et accompagner les parents pour favoriser une interaction autour de l'écrit dans le milieu de vie des enfants.**

---

**- Développer une culture de l'emprunt de livre (dès la maternelle, et particulièrement au cycle 3).**

Exemple : Les parents seront invités à accompagner l'enseignant à la bibliothèque de quartier ou du village pour emprunter des livres, la carte de lecteur pourra être créée sur temps scolaire, les élèves se rendront à la bibliothèque régulièrement avec l'école.

Exemple : Les élèves auront toujours un livre sur eux, à la maison, et les parents seront guidés pour inviter leur enfant à lire 15 à 30 minutes tous les soirs. Un retour pourra être effectué en classe (Compte-rendu de lecture oral ou écrit ? Demande de conseil ?) en veillant à ne pas le rendre systématique. L'enseignant pourra inviter l'élève à changer de livre s'il « n'accroche » pas.

**- Mener des rencontres spécifiques avec les familles pour lever les malentendus, rassurer et accompagner.**

Exemple : En réunion de rentrée, expliciter l'importance de la lecture quotidienne à la maison (vacances comprises), la durée à y consacrer, le type d'ouvrages possibles (romans, mais aussi albums, BD, poésie, documentaires...), sans chercher à imposer un registre à l'enfant (le manga est tout à fait respectable...).

**- Favoriser la participation à des prix littéraires, en débattant et en faisant écho avec les familles (vote impliquant les parents ?)**

Exemple : Le département du Maine et Loire propose le [Prix littéraire de la citoyenneté](#), qui favorise non seulement la lecture mais également le débat (au sein de la famille ?).

**- Impliquer les familles dans les projets de lecture-écriture**

Exemple : Dans un module sur l'autobiographie, un projet d'écriture poésie/slam peut être mené en y associant les parents : un « récit de vie » de l'enfant-élève, depuis sa naissance, est rédigé, sur des événements dont seul il ne peut se souvenir. C'est l'occasion d'une écriture à plusieurs mains dans la famille ; les retours peuvent être valorisés par une mise en voix devant un public, à l'école, au collège, lors d'une semaine de la poésie,...

### Recommandations relatives à la maîtrise du code et à l'identification des mots

**(R15) Dès le CP il faut régulièrement faire lire les élèves à haute voix.**

---

**- Favoriser plusieurs essais de lecture oralisée**

Exemple : Enregistrement de sa lecture avec un lecteur enregistreur (type MP3).

**- Éviter les lectures orales non préparées, en groupe classe**

Exemple : Dans le cadre de l'appropriation d'une consigne écrite, on évitera d'en demander dans un premier temps la lecture à voix haute. Ce qui ne dispense pas dans certaines situations son

oralisation après lecture silencieuse. On pourra procéder en trois temps : 1/ Lecture silencieuse ; 2/ Reformulation (« Qu'est ce que vous en avez compris ? ») ; 3/ Oralisation.

**- Prévoir des espaces de lectures oralisées (couloir, salle spécifique, déambulateur...)**

Exemple : Les élèves, dans un espace annexe (couloir, BCD, ...), disposent de 5 à 10 minutes pour s'entraîner à oraliser un texte. Cette préparation peut être individuelle, en binômes, à trois. Les lectures pourront être « jouées » (théâtralisation, modulation de la voix, ...).

**Recommandations relatives au développement de la compréhension**

**(R17) Le vocabulaire et la compréhension orale doivent être développés dès l'école maternelle**

**- Valoriser la recherche de sens en contexte et collectivement**

Exemple : Suite à une lecture, favoriser la question « *Qu'avez-vous compris ?* », éviter la question « *Quels sont les mots que vous n'avez pas compris ?* ». Dans le premier cas, les élèves sont incités à se servir du co-texte ou du contexte pour déduire le sens ; dans le second cas l'habitude est prise d'isoler les mots, ce qui ne favorise pas la compréhension globale...

**(R18) Les enfants doivent apprendre à maîtriser le vocabulaire désignant les états mentaux (savoir, croire, vouloir, penser, etc.) et à différencier son propre point de vue de celui d'autrui.**

**- Organiser des débats à visée philosophique autour d'une lecture**

Exemple : A partir de la lecture d'une nouvelle, d'un conte, d'un roman, au-delà du débat d'interprétation, les élèves peuvent être amenés à « se mettre à la place » du héros ou d'un personnage, à penser comment ils auraient agi dans telle ou telle situation, et à débattre sur les propositions des uns et des autres. Peuvent être aussi formulées des questions à visée philosophique permettant d'organiser un débat réflexif.

**(R20) Au-delà du travail sur la dimension linguistique, l'enseignant doit conduire les élèves à prendre en compte l'ancrage dans l'univers culturel du texte (souvent éloigné du quotidien des élèves).**

**- Donner les grands éléments utiles à l'entrée dans une œuvre longue, en amont de la lecture silencieuse individuelle**

Exemple : La carte mentale des personnages, de leur rôle, de leurs liens...

Exemple : Le synopsis de l'histoire

Exemple : Une lecture magistrale des premières pages, pour amorcer la lecture...

Exemple : Passer par une adaptation en BD, en album, une adaptation cinématographique...

**(R21) Il faut enseigner aux élèves à comprendre les textes lus à haute voix par l'adulte (dès l'école maternelle, en CP puis tout au long du cursus de l'école élémentaire, voire au-delà).**

**- Systématiser les débats interprétatifs**

Exemple : L'enseignant lit à voix haute un texte résistant (voir BELTRAMI, [Enseigner la compréhension par le débat interprétatif](#)) puis organise un débat autour des questions suivantes : 1/ « Qui est le narrateur ? » 2/ Si vous deviez mettre en scène cette histoire, quels seraient les acteurs ? Quel serait le décor ? Les accessoires ? »

**(R22) Un enseignement structuré, systématique et explicite de la compréhension est nécessaire pour tous les élèves et doit être prolongé aussi longtemps que nécessaire pour les élèves moyens ou faibles afin d'en faire des lecteurs autonomes.**

**- Proposer des débats sur les éléments principaux de la narration**

Exemple : Chaque matin, sur un créneau ritualisé, un élève lit à voix haute un texte (type *Histoires pressées* de B. FRIOT) dont il a préparé la lecture en amont de la séance ; puis il pose les mêmes questions que dans l'exemple (R21) : 1/ « Qui est le narrateur ? » 2/ Si vous deviez mettre en scène cette histoire, quels seraient les acteurs ? Quel serait le décor ? Les accessoires ? » et organise le débat. En fin de séance (15 à 20 minutes), le relais est donné à un autre élève, pour le lendemain.

**- Consacrer des temps hebdomadaires de travail explicite sur la compréhension**

Exemple : On pourra institutionnaliser au moins une séance hebdomadaire en prenant appui sur un ouvrage tel *Lector-Lectrix* (R. Goigoux et S. Cèbe) qui propose diverses modalités d'entraînement dans un contexte de planification d'un enseignement explicite.

**(R24) Le travail sur la compréhension des textes ne doit pas se limiter à l'utilisation de questionnaires, d'autres tâches comme le rappel, la paraphrase, la reformulation ou les résumés (oraux et écrits) doivent être utilisées.**

---

**- Faire des élèves les auteurs du questionnement sur un texte**

Exemple : Les élèves trouvent des questions (ouvertes ou portant sur l'implicite) à s'échanger.

**Recommandations concernant « l'entrée en littérature »**

**(R26) Sans remettre en cause l'importance de l'étude de la littérature, les enseignants doivent reconnaître et prendre en compte les pratiques de lecture non scolaires des élèves et les inciter à réfléchir ces pratiques.**

---

**- Proposer aux élèves de composer la bibliothèque de classe**

Exemple : Les élèves seront invités à apporter des ouvrages qui les ont marqués : nouvelles, romans, mais aussi mangas, albums, documentaires, revues (de foot...), poésie, compositions personnelles, etc... L'enseignant veillera à la diversité des ouvrages à disposition (et complètera si nécessaire).

**- Réfléchir collectivement au projet de lecteur**

Exemple : Proposer un débat de classe sur : Pourquoi lire ? Que peut-on lire ? Que doit-on lire ? « *Une bonne réponse* » n'est pas attendue, chacun pourra argumenter ses choix.

**(R27) La classe de lecture et de littérature doit être un espace de partage et de construction commune.**

---

**- Susciter la confrontation d'hypothèses**

Exemple : Dévoiler progressivement un texte en demandant aux élèves d'anticiper la suite.

**- Mettre en réseau selon un thème, un auteur, un personnage, un registre...**

Exemple : Mise en réseau d'ouvrages sur la première guerre mondiale (*Carnet de poilu* ; *Cheval de guerre* de Morpurgo ; *Zappe la guerre* de Pef ; *Lulu et la grande guerre* de Grégoire ; ...)

Exemple : La figure de l'enfant ; le trublion ; ...

**Recommandations concernant la lecture pour apprendre**

**(R32) En amont de la lecture, il est nécessaire de clarifier avec les élèves le statut des documents et leur rôle pour la tâche projetée et de définir préalablement ce qui est à chercher.**

---

**- Travailler sur la fiabilité des sources**

Exemple : Organiser une recherche documentaire sur les conditions de travail fin XIXème siècle, en confrontant : un article de Wikipedia, un support de propagande d'époque, un extrait de livre documentaire, un extrait de film documentaire, ...

**(R37) Un temps d'apprentissage spécifique doit être consacré à la lecture des textes dans chaque discipline (au collège, par l'enseignant de la discipline).**

---

**- Un travail explicite sur la compréhension de texte doit être mené dans chaque discipline**

Exemple : En mathématiques, travailler la compréhension des énoncés de problèmes et la spécificité du lexique. Certains termes ne font pas forcément sens pour les élèves (encadrer, ôter, fractionner, ...).

Exemple : Faire expliciter de façon systématique les types d'écrits de chaque discipline.



**(R39) Chaque discipline a vocation à participer à des projets interdisciplinaires.**

---

**- Mise en place de projets interdisciplinaires**

Exemple : à l'occasion d'un travail sur la guerre d'Espagne en Histoire, des textes relevant plutôt des arts et de la littérature pourront être abordés, en lien avec un projet d'écriture.

***Recommandations concernant la lecture à l'heure du numérique***

**(R43) Pour apprendre à utiliser des documents multimédias, il est essentiel d'assurer non seulement la maîtrise de la lecture au sens classique (décodage et compréhension) mais aussi le développement d'habilités plus complexes qui caractérisent la lecture en environnement numérique.**

---

**(R44) Pour être pédagogiquement efficaces les ressources numériques doivent respecter un certain nombre de règles.**

---

**- S'assurer de la « scientificité » de la ressource proposée**

Exemple : les sources sont explicitement indiquées, un nom d'auteur est mentionné, la page est datée, ...

Exemple : Les sites labélisés seront favorisés.

**- Concevoir des ressources efficaces (longueur, progressivité...)**

***Recommandations concernant la prise en compte de la diversité des élèves***

**(R45) Il est nécessaire au sein d'une classe par nature hétérogène de permettre aux élèves les moins avancés de comprendre les textes étudiés, à tous et à chacun d'améliorer sa compréhension.**

---

**- Anticiper les difficultés de lecture, pour permettre aux élèves fragiles de travailler sur les compétences spécifiques d'une séance**

Exemple : En amont d'une séance d'Histoire sur les conditions de travail des enfants au XIXème siècle, travailler la lecture du texte documentaire qui sera étudié en classe, avec les élèves en difficulté, pour leur donner une « longueur d'avance ».

Exemple : En littérature, permettre aux élèves en difficulté de participer au débat d'interprétation en leur proposant en amont : 1/ un résumé oral du texte ; 2/ un temps suffisant d'exploration, leur permettant de s'appropriier le texte.

- ...

## ANNEXE 1

### EXTRAIT DU BO SPECIAL DU 26 NOVEMBRE 2015<sup>6</sup> Cycle 3 – Lecture et compréhension de l'écrit

L'enjeu du **cycle 3** est de former l'élève lecteur. Tous les élèves doivent, à l'issue du **cycle 3**, maîtriser une lecture orale et silencieuse fluide et suffisamment rapide pour continuer le travail de compréhension et d'interprétation. Le travail sur le code doit donc se poursuivre pour les élèves qui en auraient encore besoin ainsi que l'entraînement à la lecture à haute voix et à la lecture silencieuse.

Les situations de lecture sont nombreuses et régulières, les supports variés et riches tant sur le plan linguistique que sur celui des contenus. Il s'agit de confronter les élèves à des textes, des œuvres et des documents susceptibles de développer leur bagage linguistique et en particulier leur vocabulaire, de nourrir leur imagination, de susciter leur intérêt et de développer leurs connaissances et leur culture.

Pour que les élèves gagnent en autonomie dans leurs capacités de lecteur, l'apprentissage de la compréhension en lecture se poursuit au **cycle 3** et accompagne la complexité croissante des textes et des documents qui leur sont donnés à lire ou à entendre. Le cycle 2 a commencé à rendre explicite cet enseignement et à rendre les élèves conscients des moyens qu'ils mettaient en œuvre pour comprendre. Le **cycle 3** développe plus particulièrement cet enseignement explicite de la compréhension afin de doter les élèves de stratégies efficaces et de les rendre capables de recourir à la lecture de manière autonome pour leur usage personnel et leurs besoins scolaires.

Tout au long du cycle, et comme au cycle précédent, les activités de lecture restent indissociables des activités d'écriture, qu'il s'agisse des écrits accompagnant la lecture (cahiers ou carnets de lecture pour noter ses réactions de lecteur, copier des poèmes, des extraits de texte, affiches, blogs), de ceux qui sont liés au travail de compréhension (reformulation, réponses à des questions, notes, schémas...) ou de l'écriture créative qui prend appui sur la lecture des textes littéraires.

Les activités de lecture relèvent également de l'oral, qu'il s'agisse d'entendre des textes lus ou racontés pour travailler la compréhension, de préparer une lecture expressive, de présenter un livre oralement, de partager des impressions de lecture ou de débattre de l'interprétation de certains textes.

Enfin, lecture et étude de la langue doivent être constamment articulées tant en ce qui concerne l'appropriation du lexique que l'observation du fonctionnement des phrases et des textes, en particulier les reprises pronominales et le choix des temps verbaux.

---

<sup>6</sup> [http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN\\_SPE\\_11/35/1/BO\\_SPE\\_11\\_26-11-2015\\_504351.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/35/1/BO_SPE_11_26-11-2015_504351.pdf) : pp 104 et 105

## ANNEXE 2

### EXTRAIT DU BO SPECIAL DU 26 NOVEMBRE 2015<sup>7</sup> Cycle 3 – Attendus de fin de cycle – Lecture et compréhension de l'écrit

Attendus de fin de cycle
<i>Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture</i>
<i>Lire et comprendre des textes et des documents (textes, tableaux, graphiques, schémas, diagrammes, images) pour apprendre dans les différentes disciplines</i>
Connaissances et compétences associées
<b>Renforcer la fluidité de la lecture</b> *Mémorisation de mots fréquents et irréguliers *Mise en œuvre efficace et rapide du décodage *Prise en compte des groupes syntaxiques (groupes de mots avec une unité de sens), des marques de ponctuation
<b>Comprendre un texte littéraire et l'interpréter</b> *Mise en œuvre d'une démarche de compréhension à partir d'un texte entendu ou lu : identification et mémorisation des informations importantes, en particulier des personnages, de leurs actions et de leurs relations (récits, théâtre), mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, mise en relation du texte avec ses propres connaissances, interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites, internes au texte ou externes (inférences) *Identification du genre et de ses enjeux ; mobilisation des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (univers, personnages-types, scripts...) et mise en relation explicite du texte lu avec les textes lus antérieurement et les connaissances culturelles des lecteurs et/ou des destinataires *Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l'univers évoqué par les textes *Mise en relation de textes et d'images *Construction de caractéristiques et spécificités des genres littéraires (conte, fable, poésie, roman, nouvelle, théâtre) et des formes associant texte et image (album, bande dessinée) *Construction de notions littéraires (fiction/réalité, personnage, stéréotypes propres aux différents genres) et premiers éléments de contextualisation dans l'histoire littéraire *Convocation de son expérience et de sa connaissance du monde pour exprimer une réaction, un point de vue ou un jugement sur un texte ou un ouvrage *Mise en voix d'un texte après préparation
<b>Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter</b> *Mise en œuvre d'une démarche de compréhension : identification et hiérarchisation des informations importantes, mise en relation de ces informations, repérage et mise en relation des liens logiques et chronologiques, interprétations à partir de la mise en relation d'indices, explicites ou implicites (inférences) *Explicitation des relations et des éléments de cohérence externes (situations d'énonciation et visée du ou des documents, contexte, nature et source des documents, etc.) *Mobilisation des connaissances lexicales *Identification, construction de caractéristiques et spécificités des genres propres aux enseignements et disciplines *Identification, construction de caractéristiques et spécificités de formes d'expression et de représentation (image, tableau, graphique, schéma, diagramme) *Apprentissage explicite de la mise en relation des informations dans le cas de documents associant plusieurs supports (texte, image, schéma, tableau, graphique...) ou de documents avec des liens hypertextes *Mise en relation explicite du document lu avec d'autres documents lus antérieurement et avec les connaissances culturelles, historiques, géographiques, scientifiques ou techniques des élèves *Identification de la portée des informations contenues dans le ou les documents : ° singulières (exemple, expérience, illustration) ° ou générales (caractéristiques, propriétés)
<b>Contrôler sa compréhension et adopter un comportement de lecteur autonome</b> *Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses ; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées *Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer *Maintien d'une attitude active et réflexive : vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture) ; adaptation de la lecture à ses objectifs ; demande d'aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés... *Recours spontané à la lecture pour les besoins de l'apprentissage ou les besoins personnels *Autonomie dans le choix d'un ouvrage adapté à son niveau de lecture, selon ses goûts et ses besoins

<sup>7</sup> [http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN\\_SPE\\_11/35/1/BO\\_SPE\\_11\\_26-11-2015\\_504351.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/35/1/BO_SPE_11_26-11-2015_504351.pdf) : pp 105 à 108



## ANNEXE 3

### EXTRAIT DU BO SPECIAL DU 26 NOVEMBRE 2015<sup>8</sup> Cycle 3 – lecture et compréhension de l'écrit – repères de progressivité

#### Repères de progressivité

En **CM1 et CM2**, l'entraînement à la lecture à haute voix pour acquérir la fluidité et la rapidité nécessaires à une bonne compréhension doit être poursuivi pour l'ensemble des élèves et en particulier pour ceux qui ont encore des difficultés de décodage. Ces difficultés sont identifiées et font l'objet de situations d'apprentissage spécifiques (mémorisation progressive d'éléments, situations de lecture découverte et d'entraînement, travail ciblé sur certaines correspondances graphèmes-phonèmes), et d'entraînement à la lecture à haute voix et silencieuse (lectures et relectures). Pour les élèves qui n'auraient pas suffisamment automatisé le décodage à l'entrée en **6<sup>ème</sup>**, l'entraînement doit être poursuivi.

L'utilisation d'enregistrements numériques peut aider les élèves à identifier leurs difficultés et à renforcer l'efficacité des situations d'entraînement à la lecture à voix haute.

Des temps suffisants de lecture silencieuse doivent être également ménagés tout au long du cycle.

Les temps d'apprentissage dévolus aux **activités de compréhension**, leur fréquence et leur régularité sont les conditions de la construction d'un rapport à la lecture en situation d'autonomie. En **6<sup>ème</sup>**, les professeurs de français ont plus spécifiquement la charge d'affermir et de développer les compétences de lecture liées à la compréhension et l'interprétation des textes littéraires, mais sont amenés également à faire lire des textes documentaires, des articles de presse, des documents composites (pages de manuel par exemple) ou numériques en fonction des besoins de la discipline. Ces lectures doivent également faire l'objet d'un travail spécifique de compréhension en fonction des besoins des élèves.

Même si les élèves à l'entrée au cycle 3 ne disposent pas tous d'une lecture suffisamment fluide pour accéder au sens de l'ensemble des textes auxquels ils doivent être confrontés, les modalités de travail mises en œuvre (lecture oralisée par le professeur, travail collaboratif entre pairs, lecture oralisée entre pairs, textes numériques audio) permettent de confronter les apprentis lecteurs à des tâches cognitives de haut niveau indispensables à la construction des attendus de fin de cycle.

Au cycle 3, la quantité de lecture doit augmenter significativement en même temps que doit commencer à se construire et se structurer la culture littéraire des élèves. Doivent ainsi être lus au moins :

- en **CM1** : cinq ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et deux œuvres classiques ;
- en **CM2** : quatre ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres classiques ;
- en **6<sup>ème</sup>** : trois ouvrages de littérature de jeunesse contemporaine et trois œuvres classiques.

Ces ouvrages et ces œuvres doivent relever de genres variés : contes, romans, recueils de nouvelles, pièces de théâtre, recueils de poésie, albums de bande dessinée, albums. Ils sont lus de préférence dans leur intégralité, en particulier pour les ouvrages de littérature de jeunesse, ou peuvent faire l'objet de parcours de lecture pour les œuvres les plus longues ou les plus exigeantes. Quelle que soit la forme de lecture choisie, les élèves doivent avoir accès aux ouvrages eux-mêmes, non à des photocopies ou des extraits dans des manuels. Il s'agit de passer progressivement au cours du cycle d'une lecture accompagnée par le professeur en classe à une lecture autonome, y compris hors de la classe.

Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser. On pourra se reporter aux listes de préconisations ministérielles pour leur choix.

Ces lectures s'organisent autour d'entrées qui appellent les mises en relation entre les textes et d'autres documents ou œuvres artistiques. La lecture d'œuvres intégrales est ainsi mise en relation avec des extraits d'autres œuvres ainsi qu'avec des œuvres iconographiques ou cinématographiques. Chaque année, dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, une œuvre cinématographique au moins est vue et étudiée par la classe. Au cours du cycle, si l'offre culturelle le permet, les élèves assistent à au moins une représentation théâtrale. À défaut, des captations peuvent être utilisées.

Les progressions dans la lecture des œuvres littéraires dépendent essentiellement des textes et des œuvres données à lire aux élèves : langue plus élaborée et plus riche, part plus importante de l'implicite, éloignement de l'univers de référence des élèves, formes littéraires nouvelles... Mais il

<sup>8</sup> [http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN\\_SPE\\_11/35/1/BO\\_SPE\\_11\\_26-11-2015\\_504351.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/35/1/BO_SPE_11_26-11-2015_504351.pdf) : pp 108 à 111

s'agit également de développer au cours du cycle une posture de lecteur attentif au fonctionnement des textes, sensible à leurs effets esthétiques, conscient des valeurs qu'ils portent, et de structurer progressivement une culture littéraire.

Les activités de lecture mêlent de manière indissociable compréhension et interprétation. Elles supposent à la fois une appropriation subjective des œuvres et des textes lus, une verbalisation de ses expériences de lecteur et un partage collectif des lectures pour faire la part des interprétations que les textes autorisent et de celles qui sont propres au lecteur.

L'écriture est aussi un moyen d'entrer dans la lecture littéraire et de mieux percevoir les effets d'une œuvre, qu'il s'agisse d'écrire pour garder des traces de sa réception dans un cahier ou carnet de lecture, d'écrire en réponse à une consigne dans un genre déterminé pour chercher ensuite dans la lecture des réponses à des problèmes d'écriture, d'écrire dans les blancs d'un texte ou en s'inspirant du modèle qu'il fournit.

**Au CM1 et au CM2**, les connaissances sur le fonctionnement des textes littéraires doivent se développer de manière empirique à travers les activités de lecture. Les connaissances liées au contexte des œuvres (situation dans le temps, mise en relation avec des faits historiques et culturels) sont apportées pour résoudre des problèmes de compréhension et d'interprétation et enrichir la lecture.

Les activités de lecture doivent permettre aux élèves de verbaliser, à l'oral ou à l'écrit, leur réception des textes et des œuvres : reformulation ou paraphrase, mise en relation avec son expérience et ses connaissances, mise en relation avec d'autres lectures ou d'autres œuvres, expression d'émotions, de jugements, à l'égard des personnages notamment.

Des temps de mise en commun sont également nécessaires, en classe entière ou en sous-groupe, à la fois pour partager les expériences de lecture et apprendre à en rendre compte, pour s'assurer de la compréhension des textes en confrontant ce que les élèves en disent à ce qui est écrit, pour susciter des rapprochements avec son expérience du monde ou avec des textes ou œuvres déjà connus, pour identifier ce qui peut faire l'objet d'interprétations et envisager les interprétations possibles. Il s'agit d'apprendre aux élèves à questionner eux-mêmes les textes, non à répondre à des questionnaires qui balaiseraient pour eux la lecture. Il est possible d'entrer également dans la lecture par un questionnement qui amène à résoudre des problèmes de compréhension et d'interprétation qui ont été repérés au préalable. Selon les cas, ces questionnements peuvent donner lieu à un débat délibératif (pour résoudre un désaccord de compréhension auquel le texte permet de répondre sans ambiguïté) ou à un débat interprétatif (lorsque le texte laisse ouverts les possibles).

Les objectifs d'apprentissage sont les suivants :

- identifier les personnages d'une fiction, les intentions qui les font agir, leurs relations et l'évolution de ces relations ;
- comprendre l'enchaînement chronologique et causal des événements d'un récit, percevoir les effets de leur mise en intrigue ;
- repérer l'ancrage spatio-temporel d'un récit pour en déduire son rapport au réel et construire la distinction fiction-réalité ; commencer à organiser un classement des œuvres littéraires en fonction de leur rapport à la réalité (récits réalistes, historiques, merveilleux, fantastiques, de science-fiction ou d'anticipation, biographiques ...) ;
- comprendre que la poésie est une autre façon de dire le monde ; dégager quelques-uns des traits récurrents et fondamentaux du langage poétique (exploration des ressources du langage, libertés envers la logique ordinaire, rôle des images, référent incertain, expression d'une sensibilité particulière et d'émotions) ;
- découvrir différentes formes théâtrales ; recourir à la mise en voix ou la mise en espace pour en comprendre le fonctionnement ;
- comprendre et interpréter des images, les mettre en relation avec les textes (albums, bandes dessinées) ;
- repérer certaines références culturelles, faire des liens entre les textes et les œuvres, comparer la mise en situation des stéréotypes ;
- mettre en lien les textes avec le monde et les savoirs sur le monde ;
- identifier des valeurs, notamment lorsqu'elles sont portées par des personnages, et en discuter à partir de son expérience ou du rapprochement avec d'autres textes ou œuvres.

Dans les classes à double niveau, les mêmes textes et œuvres peuvent être donnés à lire aux élèves de CM1 et de CM2. On veillera à ce que les élèves de CM1 puissent faire état de leur réception des textes afin de repérer les obstacles éventuels à leur compréhension et de leur permettre de formuler des hypothèses d'interprétation en fonction de leur niveau de lecture. On tirera profit également des échanges avec les élèves plus avancés pour enrichir la lecture de tous.

**En 6<sup>ème</sup>**, on poursuit les activités de lecture et on conforte les objectifs d'apprentissage déjà évoqués. On vise en outre une première formalisation de notions littéraires et un début d'analyse du fonctionnement du texte littéraire afin de structurer le rapport des élèves aux œuvres : identification du genre à partir de ses caractéristiques, mise en évidence de la structure d'une œuvre, réflexion sur

certaines procédés remarquables, identification d'une intention d'auteur, mise en évidence de la portée symbolique ou éthique d'un texte ou d'une œuvre. Mais ces éléments d'analyse ne sont pas une fin en soi et doivent permettre d'enrichir la lecture première des élèves sans s'y substituer. On vise également une première structuration de la culture littéraire des élèves en travaillant sur la mémoire des œuvres lues les années précédentes, en sollicitant les rapprochements entre les œuvres, littéraires, iconographiques et cinématographiques, en confortant les repères déjà posés et en en construisant d'autres, en lien avec les programmes d'histoire et d'histoire des arts chaque fois que cela est possible.

La lecture des textes et des œuvres se fait selon diverses modalités : lecture cursive pour les ouvrages que les élèves peuvent lire de manière autonome, lecture accompagnée d'une œuvre intégrale ou parcours de lecture dans une œuvre, éventuellement différencié selon les élèves, groupements de texte. Pour les élèves dyslexiques ou pour ceux dont la lecture n'est pas suffisamment aisée pour lire seuls des œuvres longues, on peut proposer une version audio, disponible en ligne, comme alternative à lecture du texte ou en complément de celle-ci.